ACTE D'INCORPORATION

DU

CLUB SAINT-DENIS

Anno quaaragesimo quarlo et quadragesimo quinto.

VICTORIA REGINA.

CHAPITRE LVII.

Acte pour incorporer le "Club Saint-Denis" de Montréal.

(Sanctionné le 30 juin, 1881).

ATTENDU qu'il a été représenté, par Préambule. pétition, que les personnes ci-dessous nommées, et un grand nombre d'autres, dans la Cité de Montréal, se sont associées pour établir un club dans un but d'amusement commun, et qu'elles ont demandé